

SAVE THE DATE !

Journée d'étude :

SANCTIONS PENALES ET TRAVAIL SOCIAL

Vendredi 08 Novembre 2019 – 9h30 17h

APRADIS Amiens

Que ce soit pendant une incarcération, lors d'un aménagement de peine ou après une sortie de détention, les travailleurs sociaux sont amenés à intervenir auprès de personnes placées ou ayant été placées sous main de justice. Spécifiquement dédiés à l'accompagnement de cette population ou la rencontrant dans le cadre de missions plus générales, ils s'exposent alors aux singularités d'une intervention se tenant au croisement de logiques de contrôle et d'accompagnement.

Si les médias se font souvent l'écho de la situation des personnes incarcérées, qui représentent près de 80 000 individus, il existe bien d'autres modalités d'exercice de la sanction pénale pour les 245 000 personnes aujourd'hui prises en charge par l'administration pénitentiaire. Derrière les statistiques, se loge ainsi une diversité de situations, de parcours et d'expériences qui implique autant de modalités d'action pour les professionnels engagés auprès de ce public.

En croisant l'expérience d'anciens détenus et de professionnels avec le regard d'auteurs et de chercheurs travaillant sur cette thématique, cette journée d'étude entend se saisir de cette complexité pour ouvrir des pistes de réflexion sur les questions éthiques et pratiques qui traversent aujourd'hui le travail social auprès des personnes placées sous-main de justice.

Retrouvez, dès septembre, le programme détaillé et les modalités d'inscription sur le site de l'APRADIS.